

Comment une niche fiscale détruit l'environnement : le Centerparcs des Chambaran

PAR ANNE DEZ

Un amendement du gouvernement au projet de loi de Finances 2013 avait prolongé pour quatre ans un dispositif fiscal qui bénéficie aux grands groupes du tourisme. D'après certains médias, cet amendement avait été déposé par le ministre du budget, Jérôme Cahuzac, peu après qu'il ait rencontré le PDG de *Pierre & Vacances*, très directement intéressé par ce dispositif.

Il s'agit en effet, du dispositif de défiscalisation (niche fiscale) dit « *Censi-Bouvard* » (similaire au dispositif « *Scellier* ») taillé sur mesure pour quelques grands groupes.

Ce système permet de bénéficier d'un avantage fiscal de 11 % sur le prix de revient d'un investissement (plafonné à 300 000 € HT) et d'une récupération de la TVA. Pour cela l'investisseur doit s'engager à louer son bien pendant 9 ans à un gestionnaire.

Ainsi, chaque investisseur peut économiser jusqu'à 33 000 € d'impôt sur neuf ans, auxquels s'ajoute la récupération de la TVA soit 58 800 €.

Pierre & Vacances en a fait un argument promotionnel. Sur son site on peut trouver : « *En devenant propriétaire d'un cottage Center Parcs : vous réalisez des économies d'impôts* »

Les acheteurs des cottages du *Centerparcs* des Chambaran bénéficieront donc de cette niche fiscale. Vus les impacts catastrophiques de cet équipement touristique : destruction d'une zone humide de 62 ha qui représente un écosystème essentiel au fonctionnement d'un aquifère, véritable château d'eau régional, alimentant les nappes alluviales de la Drôme des Collines, de la plaine de Valence ainsi que des affluents de la Galaure et de l'Herbasse, la FRAPNA ne veut plus que l'État (c'est nous !) contribue par des exonérations fiscales à la destruction d'une de nos ressources en eau et d'espèces protégées animales et végétales.

C'est pourquoi nous avons décidé d'interpeller les parlementaires drômois : « **nous vous demandons, dans le cadre de la discussion budgétaire d'user de tous les moyens dont vous disposez pour faire abroger ce dispositif qui, gaspille l'argent de l'État** ».

La mobilisation contre le projet de CenterParcs des Chambaran continue

Les associations « Chambaran sans Centerparcs » et la FRAPNA Drôme organisent des réunions d'information. Celle de Romans, le 11 octobre dernier, a compté une bonne centaine de participants. Un diaporama de présentation des enjeux est consultable sur notre site Internet.

Ces associations vont maintenant demander aux élus de prendre officiellement position sur ce projet.

Le dossier « Loi sur l'eau » est en cours d'instruction. Ensuite ce projet sera soumis à enquête publique. Les citoyens drômois devront alors, en grand nombre, manifester leur opposition.

